

COMMUNIQUE DE SOUTIEN DE L'UD CGT 06 À SOPHIE BINET ET À TOUS LES MILITANT·ES VICTIMES DE RÉPRESSION SYNDICALE

Nice, le 28 mai 2026

L'Union Départementale CGT des Alpes-Maritimes apporte son soutien total et inconditionnel à notre Secrétaire Générale, Sophie Binet, une nouvelle fois mise en examen à la suite d'une plainte en diffamation déposée par l'entreprise Tefal.

Cette deuxième mise en examen en six mois constitue une nouvelle tentative d'intimidation contre l'action syndicale et la liberté d'expression.

Les propos reprochés à Sophie Binet dénonçaient pourtant des faits réels de répression patronale. À travers cette procédure, c'est bien la volonté de faire taire les organisations syndicales combattives qui est à l'oeuvre. Lorsque l'on attaque la Secrétaire Générale de la CGT, c'est l'ensemble des militant·es, des syndiqué·es et du monde du travail que l'on cherche à intimider.

À travers cette plainte contre Sophie Binet, la direction du groupe SEB et sa filiale Tefal confirment une pratique décomplexée de la répression syndicale visant à faire taire celles et ceux qui dénoncent les choix patronaux et alertent sur la dangerosité des PFAS utilisés dans la fabrication des poêles.

Cette situation n'est malheureusement pas isolée. La répression syndicale prend aujourd'hui une ampleur nationale et touche tous les secteurs : industrie, transports, énergie, commerce, santé, services publics ou culture. La CGT recense des centaines de situations mêlant discriminations, sanctions, intimidations, licenciements et procédures judiciaires contre des militant·es syndicaux.

Les chiffres sont alarmants : plus de 1000 militant·es concerné·es, 180 procédures judiciaires recensées, des gardes à vue, des condamnations, des licenciements et des entraves répétées aux droits syndicaux.

Dans ce contexte, l'Union Départementale CGT des Alpes-Maritimes tient également à exprimer sa solidarité avec l'ensemble des camarades victimes de répression syndicale :

- nos camarades de la société Moventis à Grasse, ciblés pour leur engagement syndical.
- le camarade licencié de l'entreprise INEO Défense à Sophia Antipolis.
- les militant·es touché·es par les attaques contre la Bourse du Travail d'Arles.

- les camarades de l'entreprise Eurengo à Avignon confrontés à des discriminations et pressions syndicales.
- les camarades du Grand Port Maritime de Marseille, poursuivis devant le tribunal judiciaire de Marseille dans une nouvelle affaire de criminalisation de l'action syndicale, alors même que ni le port ni le Comité Social et Économique ne se sont constitués parties civiles.
- ainsi que tous les salarié·es, élu·es et mandaté·es qui subissent sanctions, procédures disciplinaires ou intimidations parce qu'ils et elles défendent leurs collègues et les droits collectifs.

Ces attaques répétées contre les libertés syndicales traduisent une volonté patronale de criminaliser l'action syndicale et de réduire au silence celles et ceux qui contestent les logiques de profit au détriment de l'humain, des conditions de travail et de la démocratie sociale.

La CGT rappelle qu'un syndicat a le devoir de dénoncer les injustices. Défendre les salarié·es, dénoncer les discriminations, protéger la santé et les conditions de travail sont des missions légitimes et indispensables dans une société démocratique.

Nous refusons que les tribunaux deviennent des outils de répression au service des grands groupes et des employeurs qui cherchent à museler les travailleurs et travailleuses organisé·es. Engorger les tribunaux avec des procédures injustifiées est irresponsable au vu des manques de moyens de ceux-ci.

L'Union Départementale CGT des Alpes-Maritimes exige :

- l'arrêt immédiat des procédures bâillons.
- le respect plein et entier des libertés syndicales.
- la protection effective des représentant·es du personnel et des militant·es syndicaux.
- l'abandon des poursuites engagées contre Sophie Binet et contre l'ensemble des camarades poursuivi·es pour leur activité syndicale.

Parce que lorsque l'on attaque un ou une militante de la CGT, c'est toute la CGT que l'on attaque.

Et derrière la CGT, c'est le monde du travail que l'on cherche à faire taire.

Pour l'Union Départementale CGT des Alpes-Maritimes

Rémi Demouveau